**Mékrou Project – Enquête sur les Ménages**

**Document directeur pour la mise en œuvre de l’enquête**

**1. Sélection de l’échantillon des ménages:**

* Avant de commencer l’enquête, il serait utile de collecter le maximum d’informations importantes sur la zone d’étude telles que :
1. cartes détaillées des municipalités ou villages (avec les limites et répartition et estimation de la population)
2. les données de recensement les plus récentes possibles (pour estimer la population sur la zone d’étude)
* Lister en collaboration avec coordinateurs pays les zones et lieux où l’enquête va être conduite en tenant en compte la répartition de la population sur le bassin.
* La sélection des ménages à interviewer doit être aléatoire pour éviter des biais statistiques en donnant à chaque ménage une chance égale d’être inclus dans cette enquête.
* L’aire d’étude couvre les 5 régions du Benin (Banikoara, Karimama, Kérou, Kouandé et Péhunco); les 3 régions au Burkina Faso (Tansarga, Bottou et Diapagae), inclues dans le Bassin versant de la Mekrou ; et, les 3régions au Niger (du Parc W, Tamou et Kirtachi) qui sont en bordure mais encore à une distance proche du bassin versant Mekrou.

En tenant compte de la distribution géographique et de la répartition de la population des zones dans les trois pays concernés (zone Benin: 291447 habitants - estimation 2014, zone Burkina Faso: 152212 habitants - estimation 2015 -, Niger: ***inconnue mais supposé proche de celle du Burkina – à valider***), le total minimum de 600 questionnaires pourrait être distribué de la manière suivante (à valider lors de la réunion à Cotonou le prochain 18-20 Novembre 2015): sur le Benin il y aura 300 questionnaires minimum; sur le Burkina Faso: 150 questionnaires minimum ; et, sur le Niger: 150 questionnaires minimum.

* Taille de l’échantillon : 95% taux de confiance, intervalles de confiance 4, 600 questionnaires remplis minimum (pour une population totale estimée dans la zone d’étude à 600 000 personnes réparties sur les 3 pays)
* L’échantillon des ménages sondés doit inclure de ménages représentatifs de l’ensemble de la zone d’étude (répartition géographique représentative) et également des ménages représentatifs des conditions socio-économiques (représentativité en termes d’âge, sexe et revenus) de la population totale
* La population interviewée concernera des adultes entre 15-59 ans en incluant des hommes et des femmes.
* Les zones habitées sélectionnées doivent inclure des zones rurales et des zones urbaines.
* Dans les zones urbaines où la densité de population est importante, un ménage toutes les 10 maisons sera interviewé. Dans les zones rurales, qui impliquent le parcours de longues distances pour les enquêteurs, une maison sur 5 sera visitée. Si la maison est inoccupée, si les habitants ne souhaitent pas répondre, ou encore si aucun adulte n’est disponible pour répondre, la maison la plus proche devra être alors visitée.

**2. Préparation avant l’enquête de terrain :**

* Le temps nécessaire pour conduire cette enquête dépend fortement des ressources humaines disponibles pour compiler les informations recueillies et le nombre d’enquêteurs de terrain.
* Un test du questionnaire préalable au lancement de l’enquête de terrain est essentiel pour détecter d’éventuels problèmes et estimer le temps nécessaire pour remplir un questionnaire (à faire durant l’atelier Mékrou à Cotonou)
* De même, le temps nécessaire pour terminer le travail de terrain dépend du nombre et de l’expérience de l’équipe d’enquête, de la complexité du questionnaire et de la densité des ménages.
* Adapte à son expérience, une formation de 1 à 3 jours avant le lancement du travail de terrain sera donnée à l’équipe d’enquêteurs dans chacun des 3 pays.
* Des enquêteurs compétents et expérimentés est le facteur le plus important dans la production de données fiables et utiles. Les enquêteurs pourraient être recrutés grâce au personnel universitaire qui pourrait recommander des étudiants ou des étudiants récemment diplômés ayant travaillé avec/pour des enquêtes sur les ménages durant leur cursus.
* Le nombre de personnes nécessaires dépend de la taille de l’échantillon, de la longueur du questionnaire, de la densité et accessibilité des ménages, des possibilités de moyens de transport et du temps disponible pour compléter l’enquête. Une estimation préliminaire des ressources nécessaires pour collecter les 600 questionnaires minimum serait de 11 enquêteurs (par exemple 3 pour le Burkina Faso, 3 pour le Niger et 5 pour le Benin), un coordinateur général (Karidia Sanon), un coordinateur de terrain pour chaque pays (Karidia Sanon, Boureima Ousmane et X\_Benin).
* Le coordinateur de terrain doit contacter les autorités locales concernées et s’assurer de leur pleine information, leur coopération à propos du déroulement de cette enquête.

**3. Supervision et rapport intermédiaire:**

* Le coordinateur terrain de chaque pays doit suivre et enregistrer précisément les lieux où les entretiens ont été faits. Il est également en charge d’organiser et de planifier le parcours que devra suivre chaque enquêteur de terrain et valider le fait que chaque lieu est été correctement couvert.
* Le coordinateur terrain de chaque pays devra s’assurer que chaque enquêteur a le nombre nécessaire et suffisant de copies papier du questionnaire.
* Pour assurer la qualité des données collectées, le coordinateur terrain devra réviser un quota de questionnaire remplis par chaque enquêteur de son équipe.
* Le coordinateur terrain de chaque pays gère et facilite la collecte des données par les enquêteurs afin de s’assurer de a) la qualité des entretiens menés, b) le bon déroulement du planning prévu c) de répondre aux questions et difficultés potentielles des enquêteurs.
* Pendant la collecte des données, le coordinateur général tiendra régulièrement au courant l’équipe du JRC des progrès de l’enquête, en renseignant:

• la progression de l’enquête par rapport au planning prévu

• les problèmes et difficultés rencontrées.

**4. Saisie des données:**

* Un fichier Excel pour la saisie des données est fourni avant le lancement de l’enquête de terrain
* 1 ou 2 personnes avec les compétences techniques requises devront être recrutées pour saisir les questionnaires remplis dans la base de données (Fichier Excel). Une vérification/nettoyage des données recueillies ainsi qu’une validation de celles-ci sera effectuée.
* Toutes les réponses doivent être saisies et encodées comme indiqué dans le questionnaire dans la base de données correspondante. Dans le cas où la réponse serai « autre, spécifier », un liste de réponses spécifiées doivent être créée pour cette catégorie et numérotées séquentiellement.
* La base de données Excel complète sera envoyée au JRC pour validation et analyses complémentaires. Les analyses et la publication des résultats seront faites en collaboration avec les partenaires locaux, qui ont participé à la mise en œuvre de cette enquête.
* Tous les formulaires originaux papier doivent être envoyés dans de bonnes conditions par le coordinateur général en suivant l’envoi de la base de données (EXCEL) à l’équipe du JRC.

**Mékrou Project – Enquête sur les Ménages**

**Guide d’entretien pour les enquêteurs**

* Les entretiens doivent être conduits uniquement dans les zones qui vous sont attribuées. Pour chaque ville ou village à visiter, vous devez collecter un nombre spécifiques de questionnaires fixé par le coordinateur terrain de votre zone et conforme à la planification de l’enquête.
* Les questionnaires sont en format papier.
* Les questionnaires doivent être remplis grâce à un entretien en personne avec un représentant de chaque foyer visité.
* Les personnes interviewées devront être des adultes entre 15-59 ans et inclure des hommes **et** des femmes.
* Lors de sa visite, l’enquêteur doit d’abord se présenter, et faire les salutations d’usage.
* Avant de commencer le questionnaire, l’enquêteur doit expliquer clairement le contexte et le but de cette enquête: [Cette enquête des ménages fait partie du Project de coopération “Mékrou”, a laquelle les gouvernements/autorités de gestion du Benin, du Niger et du Burkina Faso, participent en collaboration avec le partenariat de l’Eau (GWP) et le centre commun de recherche (CCR). Ce projet a pour objectif d’améliorer la planification et la gestion des eaux de la rivière Mékrou et ainsi, d’améliorer les conditions de vie de la population locale dans les 3 pays concernés par ce bassin versant. Les informations collectées à travers de ce questionnaire sont confidentielles seront uniquement utilisées par les analystes du projet Mékrou pour développer des plans de gestion plus efficaces sur ce bassin versant.]
* Il sera clairement expliqué aux interviewés, que leur nom et ceux de leur famille ne seront jamais utilisés dans aucun des rapports relatifs à cette étude.
* Le temps nécessaire pour remplir le questionnaire peut être très variable, il est recommandé de ne pas dépasser 2 h d’interview par questionnaire.
* En entrant en contact avec les personnes et durant l’entretien, les enquêteurs se doivent d’être calmes, polis, et d’expliquer et renseigner clairement chaque question à la personne.
* La personne interrogée a le droit de:

• refuser de participer au sondage;

• de refuser son consentement à n’importe quel moment;

• de ne pas répondre à une ou plusieurs questions s’il/elle le désire.

* Si la personne interrogée refuse de répondre à certaines questions, indiquer le code 000 à côté de la question sur la feuille du questionnaire. Le même code devra être reporté dans la base de données Excel. **Avant d’enregistrer le refus du répondant**, expliquer clairement l’objectif de la question.
* Avant de quitter une maison après un entretien, assurez-vous que:

• toutes les questions ont été posées et que les réponses sont notées (hors mis celles ou la personne a refusé de répondre)

• toutes les réponses sont claires et lisibles

• l’identification/situation de la personne interrogée est complétée.

* Si l’enquêteur a oublié de poser une question, il doit revenir à cet endroit pour poser la question manquante à la personne interrogée et indiquer dans la marge le code « OS » (Out of Sequence).– pour indiquer que la réponse a été obtenue en dehors de la séquence de l’entretien.
* Régulièrement, (tous les 5 jours) l’enquêteur doit faire savoir au coordinateur terrain pays ces progrès par rapport à son programme et les potentielles difficultés rencontrées.